

# Willy Borsus, élu luxembourgeois, devient le premier Wallon

**Willy Borsus, élu luxembourgeois, devient ministre-président de la Wallonie.** Le bientôt Marchois quitte le Fédéral pour devenir le boss wallon et collègue partenaire de... René Collin. Pour un changement !

● **Daniel LAPRAILLE**

« **L**e sentiment d'une responsabilité et d'un très grand défi. »

Willy Borsus, élu député régional sur la circonscription d'Arlon-Marche-Bastogne en 2014, devient le ministre-président wallon.

Comme pressenti, il quitte donc le gouvernement fédéral pour faire une entrée fracassante à l'Exécutif régional, où il se serait bien vu déjà en 2014. « En 2014, c'est vrai qu'on s'attendait à, au moins, participer aux négociations du fait que nous avons bien progressé en Wallonie, confirme-t-il. Ce ne fut pas le cas, du coup mon chemin est devenu fédéral dans des matières qui m'ont bien plu. Nous avons bien avancé et je m'étais familiarisé avec le Fédéral, moi qui avais surtout une expérience wallonne. J'avais siégé dix ans au parlement wallon et travaillé plusieurs années au cabinet du ministre Michel Foret. Quant à mon sentiment personnel, c'est d'abord un sentiment de gratitude envers mon parti, en-

vers la coalition pour la confiance témoignée. J'apprécie aussi beaucoup les témoignages reçus de collègues de tous partis. »

**Collin, Borsus, adversaires hier, partenaires aujourd'hui**

Le Luxembourg se passionne pour la bataille des ministres Collin et Borsus pour le poste mayoral à Marche en 2018. Adversaires politiques hier à tous niveaux, les voilà partenaires. « C'est un solide changement de cadre, de contexte évidemment, reconnaît le (bientôt) ministre-président Willy Borsus. Avec René Collin, nous nous sommes trouvés précédemment dans des positions politiques opposées, conflictuelles, no-

tamment sur des dossiers fédéraux où la région avait sa propre expression. Mais indépendamment de l'opposition politique, il y a toujours eu de la courtoisie et du respect dans nos relations. J'ai toujours distingué les oppositions politiques et les relations humaines qui sont cordiales. Nous étions côte à côte au conseil agricole. Évidemment, aujourd'hui, la si-

tuation politique change : nous avons les mêmes objectifs, nous travaillons dans la même équipe pour les mêmes enjeux. Nous sommes de vrais partenaires. »

Cela n'empêchera pas les deux hommes de s'opposer sur le terrain local. « On distingue les deux niveaux, précise-t-il. Pas seulement à Marche. Il existe de nombreux cas de personnes siégeant ensemble dans une coalition à un niveau de pouvoir et adversaires politiques dans un autre. La conclusion de cela, c'est que la situation est positive pour le Luxembourg en général et Marche qui compteront un ministre-président, un ministre et des parlementaires.

J'ai souvent entendu que le Luxembourg n'avait pas la place qui lui revenait. Aujourd'hui ; il est bien représenté. »

**Bourgmestre empêché durant six mois si jamais...**

La fonction de minis-

tre-président est-elle compatible avec la candidature au poste de bourgmestre par les temps qui courent ? Willy Borsus fait ses comptes. « L'accord de gouvernement est très clair sur le sujet. Il n'y a plus d'ambi-

guïté comme avant où

les ministres bourgmestres étaient empêchés de différentes façons. Maintenant, dans ce cas-là, ils redeviendront un simple conseiller. Ni plus ni moins. En ce qui me concerne, les élections communales ont lieu en octobre 2018, le conseil est installé en décembre. Il se déroulera donc quelque six mois

avant les élections régionales de mai 2019. Durant ce laps de temps, je serai donc empêché si jamais j'étais devenu bourgmestre. Mais je le dis et le répète, d'abord la parole aux Marchois. » ■

## « La Wallonie n'a pas redécollé »

**L**e bientôt Marchois Willy Borsus – Il vient d'y acheter une mai-

son – mesure l'ampleur de la tâche qui l'attend. « Parce que l'attente est énorme, explique-t-il. Malgré certains indicateurs çà et là positifs, malheureusement, la Wallonie n'a pas redécollé, n'a pas résorbé son retard par rapport aux régions voisines.

Les indicateurs restent douteux. Je pense au chômage qui touche 25 % des jeunes dans certains endroits, au constat qu'une personne sur cinq risque d'être confrontée au seuil de pauvreté... La tâche est immense, le fossé à combler énorme. Et notre pro-

gramme est ambitieux en termes de rupture, de nouvelle gouvernance, d'allègements fiscaux, d'environnement... Le délai pour réaliser la déclaration de 40 pages est très court, quelque 21 mois. Le mandat est très fort. » ■

# René Collin, les mêmes compétences

**René Collin siègera toujours dans l'exécutif régional cdH-MR. Le ministre marchois garde les mêmes compétences.**

● **Daniel LAPRAILLE**

**R**ené Collin fera toujours partie du prochain gouvernement wallon, avec quasiment les mêmes compétences. « Une fierté et un sentiment de responsabilité à deux titres, explique-t-il. Celui d'être dans la nouvelle équipe gouvernementale dont la feuille de route est ambitieuse. La déclaration de politique régionale parle d'une Wallonie plus forte, plus transparente, plus efficace, plus que jamais orientée vers l'emploi, en pointe pour la transition énergétique et environnementale et de la cohésion sociale. Un programme compliqué à réaliser en

peu de temps, mais enthousiasmant. Un autre sujet de fierté, évidemment à titre personnel, est de faire partie de cette équipe avec des responsabilités que je qualifierai de 'quasi intimes', les mêmes compétences que celles que j'avais, aéroports en moins et patrimoine (NDLR : une compétence que détenait le ministre Prévot) en plus. »

**« J'ai déjà collaboré avec Willy Borsus »**

On sait la rivalité qui anime les relations entre le cdH René Collin et le MR Willy Borsus, tous deux candidats au mayorat à Marche aux communales de 2018. Hier adversaires politiques à la Région et au Fédéral, aujourd'hui partenaires au gouvernement wallon.

« Quant à ma future collaboration avec Willy Borsus, précise René Collin, je ne doute pas qu'elle sera efficace, basée sur la loyauté. C'est mon souhait et ma détermination. Je connais

l'homme bien sûr pour le croiser dans la province et à Marche, mais j'ai aussi déjà collaboré avec lui dans le cadre de la politique agricole, qui est bien sûr essentiellement régionalisée, mais pour laquelle il s'occupait de la politique sanitaire. Il était aussi à mes côtés au conseil européen agricole. Nous avons toujours eu une bonne collaboration. Ce qui se passera à Marche aux prochaines communales est une autre histoire. On ne l'écrira pas sur le même papier, mais sur deux différents. Une chose est certaine, si aux élections communales, les Marchois me donnent une responsabilité importante, je donnerai priorité à celle-ci. »

Facile à décoder. ■

**« Si les Marchois me donnent une responsabilité importante en 2018, je donnerai priorité à celle-ci. »**

**DIMITRI FOURNY**

**Il est reconduit en tant que chef de groupe cdH**

Il lui fallait un chef de groupe qui tient ses gars. Benoît Lutgen, le prési-

dent du cdH, a reconduit le député chestrolais dans ses fonctions de chef de groupe cdH au Parlement wallon.

« Dimitri a abattu un gros

travail ces dernières années, commente Benoît Lutgen. Il fait preuve d'une grande maîtrise des dossiers et s'est montré très solide. Un chef de groupe idéal. »

**PHILIPPE COURARD (PS)**

## Un accord « pathétique et irresponsable »

**Nous avons surtout parlé de l'accord de la nouvelle majorité avec Philippe Courard (PS), très remonté sur trois points précis.**

• **Lydie PICARD**

« Je suis vraiment déçu par cet accord de majorité que je trouve excessivement faiblard, un peu pathétique et irresponsable. » Le président du PS Luxembourg, Philippe Courard, a des mots durs. « On a mis sens dessus dessous la Wallonie en prenant des risques inouïs. MR et cdH ne savent pas encore quand l'accord pourra être voté. Il dépend de l'accouchement d'une ou deux personnes », ajoute le président de la Fédération Wallonie-Bruxelles, critiquant une majorité trop étriquée.

Trois points de ce texte le heurtent particulièrement.

**1. Les institutions provinciales** Fin juin déjà, Philippe Courard s'était

érigé en défenseur des provinces et de leurs institutions. « Le PS demeure le seul parti à défendre la Province, rappelle le Hottonais qui souligne l'importance de ce pouvoir de proximité et les services qu'il rend à la population. Des services qui avec la suppression de l'institution provinciale seront repris par d'autres niveaux de pouvoir, comme les associations de communes à créer. « Pourquoi changer quelque chose qui fonctionne bien ?, rétorque l'élu socialiste. C'est un mauvais calcul. Tout cela va dans le mauvais sens. Je suis surpris par le mutisme de mes confrères d'autres partis, chez qui cette suppression ne suscite pas plus d'émotion que

cela. Soit ils sont muselés, soit cette suppression est une phrase écrite sur un bout de papier et ils sont convaincus qu'elle ne se fera pas. »

**2. Le logement** En matière de logement, la nouvelle majorité « s'attaque aux plus pauvres », regrette Philippe Courard, qui pointe du doigt deux mesures. En premier, celle concernant la révision des loyers pour garantir la

viabilité des sociétés de logement. « On va augmenter le loyer des gens qui sont en difficulté alors qu'on va diminuer les droits d'enregistrement sur une troisième propriété (de 15 à 12,5 %). »

**3. La bonne gouvernance** Les mesures MR-cdH sur la bonne gouvernance ? « De la poudre aux yeux, selon Philippe Courard. Elles sont bien inférieures à celles proposées par le PS et qui sont passées en première lecture. »

Nous avons également fait réagir Philippe Courard sur une avancée pour les étudiants originaires de la province : la déductibilité des kots (à lire en page 3). ■

**« Je suis surpris par le mutisme de mes confrères d'autres partis, chez qui cette suppression [de l'institution provinciale] ne suscite pas plus d'émotion que cela. »**

### Encore président du Parlement FWB

Philippe Courard (PS) est toujours président du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Pour rappel, ce Parlement est composé de 94 députés francophones (75 Wallons et 19

Bruxellois). MR et cdH comptent 46 sièges. Il leur en manque deux pour avoir la majorité. À chercher soit du côté d'Écolo (6), soit de DeFI (3). « Écolo ne s'est pas montré beaucoup

intéressé. J'ai donc l'impression que la future majorité se fera avec DeFI, avec peut-être un aboutissement en septembre », estime Philippe Courard.

Si ses pronostics sont bons, à la rentrée parlementaire, Philippe Courard devrait donc quitter le perchoir.

# Déductibilité des kots : Arens sourit en bleu et orange

L'accord MR-cdH fait déjà un heureux : Josy Arens ! Cela faisait vingt ans qu'il se battait pour faire passer son projet de défiscaliser les kots pour étudiants.

● Dominique ZACHARY

L'accord régional MR-cdH finalisé mardi confirme bien les intentions de ces deux partis de profondément réformer les provinces.

Sans calendrier fixé, le nouveau gouvernement wallon confirme qu'il compte « à terme supprimer le collège provincial et remplacer le conseil provincial par une représentation des communes de la Province (mandat dérivé gratuit) ».

Ce dont les présidents provinciaux Benoît Piedboeuf et René Collin s'étaient déjà expliqués dans nos colonnes le 28 juin.

## Déduction fiscale pour frais de kots

Ce n'est donc pas la réforme de l'institution provinciale qui surprend le plus, en Luxembourg, dans la déclaration de politique régionale du tandem MR-cdH.

Ce qui étonne par contre, c'est qu'enfin, la déductibilité fiscale des kots, chère au député cdH Josy Arens, est écrite noir sur blanc dans les accords MR-cdH. Elle qui n'avait pu compter sur une majorité au parlement fédéral.

Mais depuis la 6<sup>e</sup> réforme de l'État (2015-2016) qui a étendu l'autonomie fiscale des Régions,

le gouvernement wallon a clairement la possibilité de mettre en place cette politique de déductions fiscales.

« J'aurais voulu qu'on vote un décret en ce sens avant la fin de la législature en 2019 », espérait encore Josy Arens au printemps,

sous le gouvernement PS-cdH.

Quelques débats en commission avaient bien retravaillé la thématique, mais au bout du compte, rien n'avait encore été réellement réinitié.

Jusqu'à cette petite phrase dans la déclaration de politique régionale du nouveau gouvernement MR-cdH. Au chapitre V « Une meilleure gouvernance budgétaire, une fiscalité qui incite au changement », on peut lire en page 20, du document qui fait 34 pages, la phrase suivante : « Les étudiants qui ne trouvent pas d'offre de formation supérieure dans la filière de leur choix à proximité de leur domicile seront soutenus par une déduction fiscale forfaitaire sur leurs frais de kots. »

Une seule phrase, mais aux effets importants, surtout en Luxembourg.

Josy Arens ne cache pas sa joie, lui qui était bloqué par le PS depuis vingt ans pour passer sa réforme : « Le PS a toujours prétendu que cette déduction fiscale des kots défavoriserait les plus bas revenus, qui proportionnellement

pourraient peu déduire.

Or, des milliers de parents en province de Luxembourg notamment, font partie de la classe moyenne et n'ont pas droit aux bourses d'études. Je trouve équitable que ces personnes puissent bénéficier de ces déductions car ils ont des frais de kot à cause du problème d'éloignement alors que des familles de Bruxelles ou de Liège en ont beaucoup moins », affirme Josy Arens.

## Déductions ou aides ?

Impossible de préciser à ce stade quelles seront les modalités de l'attribution de ces déductions fiscales forfaitaires. Il est même possible que le nouveau gouvernement accorde une aide directe aux parents en fonction de l'éloignement.

« L'encre des accords MR-cdH n'est pas encore tout à fait sèche. Laissez d'abord les nouvelles équipes s'installer à Namur. Un défi immense nous attend dans tous les domaines », avance Pierre Pirard, de Sainte-Ode, le chef de cabinet adjoint de Willy Borsus au ministère fédéral.

Ce que l'on sait en tout cas, c'est que le décret qui devra être rédigé et voté à Namur fixera une limite géographique

pour l'octroi de la déductibilité (ou des aides directes). Josy Arens avait envisagé que l'école su-

perceur ou bénéficiaire devrait se trouver à une distance minimale de 30 km du domicile.

Autre donnée vraisemblable : le calcul initial de Josy Arens devra être revu à la baisse.

Il avait imaginé de majorer la quotité de revenus exemptée d'impôts de 3000 € pour chaque enfant. Or, ce montant ne paraît « budgétairement pas possible », reconnaît Josy Arens lui-même. ■

## PHILIPPE COURARD

### « Pour plaire à Josy Arens »

Nous avons demandé à Philippe Courard, président du parlement de la Fédération Wallonie Bruxelles et du PS Luxembourg ce qu'il pensait de la déduction fiscale des kots, inscrite dans l'accord du gouvernement. « J'ai l'impression qu'elle a été ajoutée en dernière minute pour plaire à Josy Arens. Il a

toujours dit qu'il ne voterait pas ce texte défavorable aux Luxembourgeois. Avec cette mesure, il votera l'accord », estime l'Hottonais.

On sait que le PS s'est toujours opposé à ce mécanisme de déduction fiscale des kots étudiants. « Cette mesure est favorable aux Luxembourgeois, j'y suis donc favorable, affirme pourtant

Philippe Courard. Même si à titre personnel, je suis favorable à une mesure plus globale. Je pense aussi aux étudiants qui ne "kotte" pas mais pour qui des études supérieures représentent un coût important. Il ne faut pas être discriminatoire en les oubliant. » ■ I. P.

### Carine Lecomte le soutenait aussi

Certains comme Philippe Courard (lire dans cette page) estiment que le tandem MR-cdH a ajouté cette déductibilité fiscale pour faire plaisir à Josy Arens dont on n'était pas sûr du ralliement à la nouvelle majorité. L'intéressé en

sourit.

Rappelons aussi que le MR lui-même, par l'entremise de la députée arlonaise Carine Lecomte, avait aussi déposé en 2016 des propositions de décret au parlement wallon et à celui de la fédération Wallonie-Bruxelles. « À partir du moment où il y a une nécessité de louer un logement dans le chef de certains étudiants, il serait normal, dans l'octroi des kots publics, que l'état subventionne le surcoût en tenant compte du temps de déplacement effectué », avait argumenté Carine Lecomte.

D. Z.